

modes de transports
mode de vie

Chambéry
métropole

communauté d'agglomération

Politique en faveur des modes doux



Vendredi 26 septembre 2008

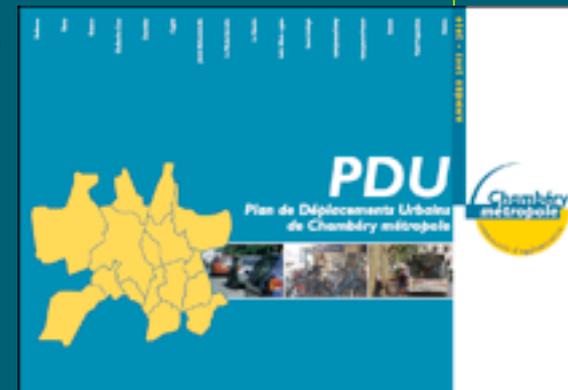
Plan de Déplacements Urbains

En février 2004 approbation du Plan de Déplacements Urbains (PDU)

Objectifs de base : ne pas augmenter le nombre de déplacements effectués en voiture et reporter l'accroissement prévisible de la circulation automobile à l'horizon 2010, estimé à 60 000 déplacements quotidiens supplémentaires, sur les transports en commun et les deux roues en doublant le nombre de déplacements effectués par chacun de ces deux modes de transport.

Le PDU s'articule autour de trois grands axes d'intervention :

- **Améliorer les transports en commun,**
- **Développer les circulations douces,**
- **Créer des services à la mobilité.**



Développer les circulations douces

Développer les circulations douces

Compétence cyclable depuis 1983

Réalisation d'un **Schéma de développement des aménagements cyclables et de l'usage du vélo** en décembre 2002 repris dans le PDU.

Objectif : étendre le réseau cyclable de 40 à 80 km entre 2002 et 2010. **Plus de 67 kilomètres à ce jour.**

- Édition du **plan des aménagements cyclables** en 2004 et 2006

- **Sécurisation du stationnement des vélos** : mise à disposition d'arceaux à vélos, implantation d'abris à vélos,

- Prise de la compétence « **entretien** » du réseau cyclable janvier 2006

- Règle de **co-financement** entre Chambéry métropole et le Conseil général de la Savoie à hauteur de 50 % du montant HT des travaux chacun pour la réalisation des aménagements cyclables situés dans l'agglomération.



Développer les circulations douces

La priorité est donnée au maillage du réseau cyclable et au raccordement de celui-ci aux Voies Vertes, « colonne vertébrale » du réseau en se référant au schéma de développement des aménagements cyclables et de l'usage du vélo.



Passerelle Pré
Marquis La Motte-
Servolex



Aménagement sur RD5
La Ravoire



Voie verte des
Planeurs

Développer les circulations douces

Plan de jalonnement des itinéraires cyclables :

En 2006/2007 : lancement d'une étude de jalonnement des itinéraires cyclables afin de donner une meilleure lisibilité au réseau cyclable et de renforcer les liaisons intercommunales.

Les travaux de réalisation du plan de jalonnement des itinéraires cyclables seront réalisés en 2008 pour un coût de 40 000 € TTC.



Développer les circulations douces



Mise à disposition d'arceaux à vélos aux communes et aux établissements



Sécuriser les équipements cyclables



Nombre d'abris à vélos implantés à ce jour :

- 1 sur le Parc relais de Maison Brûlée à Chambéry
- 1 sur le Parc relais des Landiers à Chambéry
- 2 sur le parking du stade des Barillettes à Saint-Alban-Laysse

Développer les circulations douces

Lutte contre le vol des vélos :

- campagnes de sensibilisation (flyers...)
- **gravage des vélos** : Chambéry métropole a décidé d'accompagner la démarche lancée par la FUBICY sur la lutte contre le vol des vélos et le programme de gravage des vélos.

La FUBICY constitue un fichier national de ces numéros de gravage, qui le cas échéant pourra être consulté par les forces de l'ordre.

1500 vélos gravés depuis 2004.



Développer les circulations douces

Coût de la politique cyclable

La Fubicy (Fédération française des usagers de la bicyclette) estime le coût d'une bonne politique cyclable à :

5 € par an et par habitant

Coût de la politique cyclable de Chambéry métropole :

10.7 € par an par habitant



Créer des services à la mobilité

Créer des services à la mobilité

La Vélostation de Chambéry

La Vélostation regroupe un ensemble de services : **gardiennage de vélos, location de vélos et accessoires, contrôles techniques...**

- **350 vélos en location** – **3891** contrats de location en 2007 (tout type de location).

- Depuis le 1er septembre 2008, Chambéry métropole propose **100 nouvelles places de consignes** pour stationner son vélo dans un nouveau local en gare SNCF de Chambéry.



Créer des services à la mobilité

Développer les deux roues électriques :

- Location de 10 véhicules à assistance électrique à la vélostation

Tarifs 2008 : ½ journée : 6 € – journée : 10 € – 5 jours : 20 € – Mois : 60 €

- Prêt d'un scooter électrique aux entreprises en démarche PDE.

- Prêt et location de 10 véhicules à assistance électrique à la « vélostation scolaire » du Lycée



le

Créer des services à la mobilité

– Les Plans de Déplacements d'Entreprises

Quatre axes majeurs :

1. la promotion des PDE
2. le conseil et l'animation
3. la tarification
4. la contractualisation avec les employeurs

A ce jour 27 PDE signés dont : Ville de Chambéry – Direction Régionale de la SNCF – EDF GDF Distribution Savoie – Direction Régionale des Douanes – DDE de la Savoie – société INDDIGO – Centre Hospitalier de Chambéry – Banque de Savoie – La Poste – OPAC et SAIEM de Chambéry – Conseil Général de la Savoie – Chambéry métropole – Inspection Académique – Lycée Saint Ambroise – GIE Chamnord... et des PDE en cours de préparation



Créer des services à la mobilité

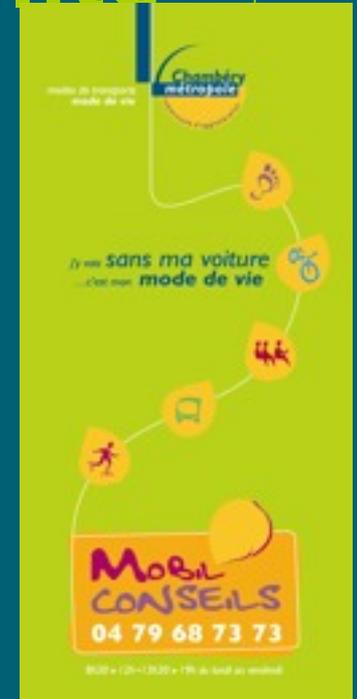
– Une centrale de mobilité :
Mobil'conseils

**18 juillet 2005 : Ouverture de
Mobil'Conseils**

Centrale téléphonique d'informations sur les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle (dessertes de bus, les itinéraires cyclables, les horaires de trains, l'organisation du covoiturage...).

Objectifs :

développement des actions de renseignements en face à face par le biais des PIT.



Créer des services à la mobilité

Développement des Points Info Transports (PIT) :

Outil de sensibilisation au changement de mode de transport dans le cadre de la lutte contre les pollutions atmosphériques et sonores, du partage de l'espace public et de l'optimisation de l'espace privé. Les PIT sont organisés dans les entreprises qu'elles soient en démarche PDE ou non. Ils offrent l'accès aux offres de bus et de vélos (« un mois gratuit ») et permettent également d'essayer des vélos, vélos électriques, scooters et mieux connaître le réseau Stac grâce aux ateliers découverte.



Créer des services à la mobilité

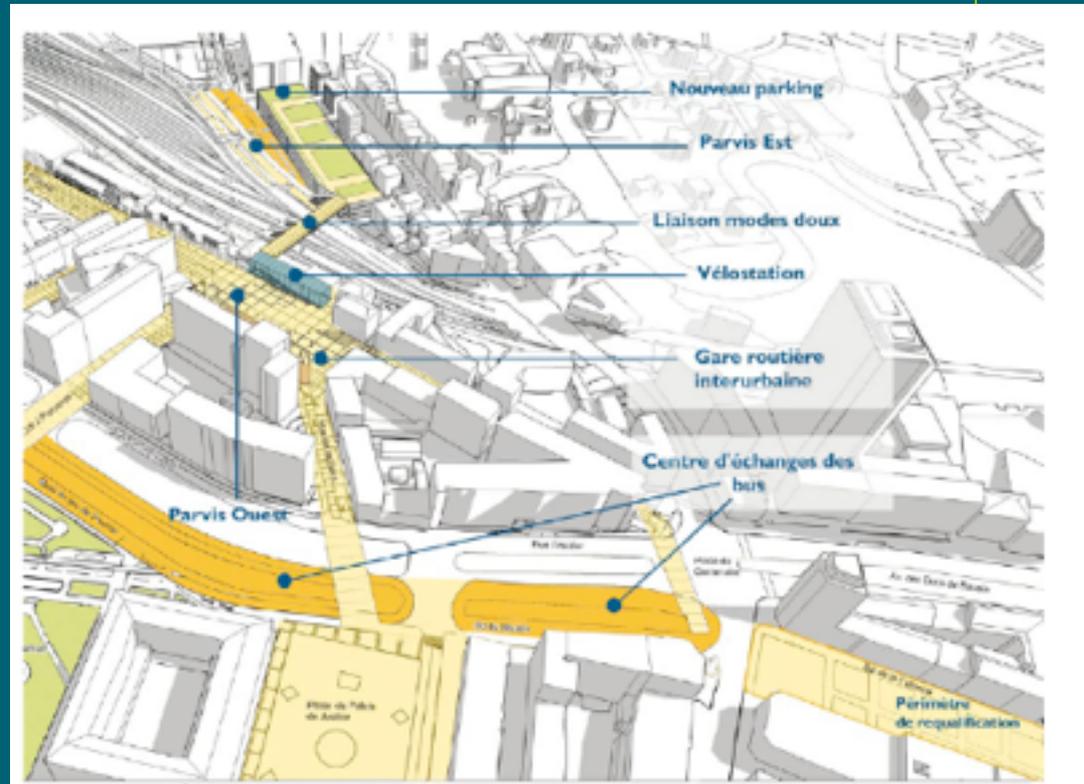
Chambéry métropole subventionne l'agence Ecomobilité dans le cadre de son activité de conseiller en mobilité dont les principales mission sont :

- **Promotion de la pratique cyclable**, vélostation, stages de remise en selle...
- **Accompagnement des plans de mobilité**
- **Accompagnement à la création de nouveaux services** : centrale d'information « Mobil'Conseils »...

Chambéry métropole subventionne également l'association Roue Libre pour la réalisation d'actions pédagogiques.

Favoriser l'intermodalité avec les transports en commun en centre ville de Chambéry

Du 12 novembre au 12 décembre 2007 Chambéry métropole a organisé une concertation publique sur le **pôle intermodal de la gare de Chambéry et le centre d'échanges des bus urbains.**



**Direction des Transports et des Déplacements
Urbains Chambéry métropole**

106. Allée des Blachères

73000 – CHAMBERY

Tél. : 04 79 96 86 92

Fax. : 04 79 96 86 86

transports@chambery-metropole.fr